

Assemblées parlementaires internationales

CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE CONSULTATIF DE BENELUX

Benelux newsletter – Décembre 2009/4



**DÉLÉGATION À L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
(ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE)**

Textes adoptés par l'Assemblée de l'UEO au cours de la 57^e session ordinaire,
Paris, 1-3 décembre 2009

Recommandations

- 842- Vers une nouvelle architecture de sécurité pour l'Europe ?
- 843- La sécurité européenne et le Moyen-Orient
- 844- La surveillance maritime européenne
- 845- La guerre en Afghanistan : les implications régionales
- 846- L'Union européenne et les missions de maintien de la paix des Nations Unies
- 847- Les développements en cours en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires
- 849- Renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne
- 850- Informations fournies par les Conseils de l'UE et de l'UEO sur la politique européenne de sécurité et de défense
- 851- Sécurité de l'Europe et élargissement : l'évolution de l'opinion publique

Résolution

- 137- Modèles et structures de coopération interparlementaire

Décision

- 30- Attribution des pouvoirs de présider aux présidents des délégations des parlements des États membres de l'UE

Les textes mentionnés et d'autres documents du Conseil de l'Europe peuvent être obtenus auprès du service des Affaires européennes et Relations interparlementaires du Sénat

Sonja Langenhaeck : 02/501.79.81
Secrétariat : 02/501.72.62
e-mail : sl@senate.be - lc@senate.be